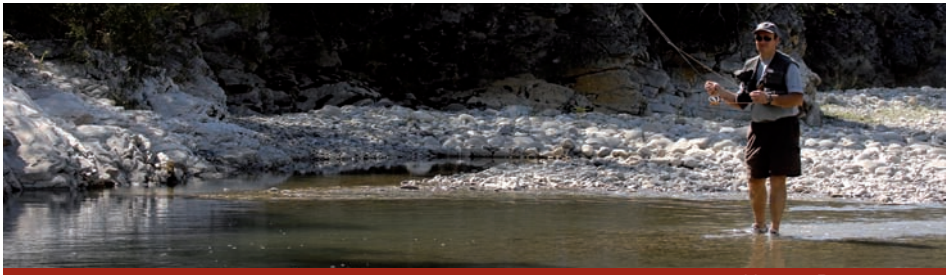
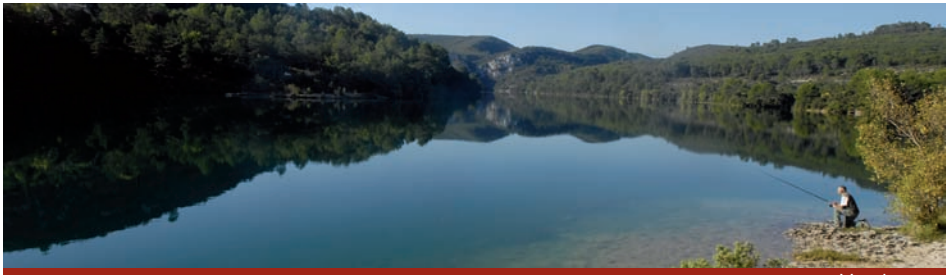
LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Guide de la pêche

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 04



Haute-Provence



Verdon

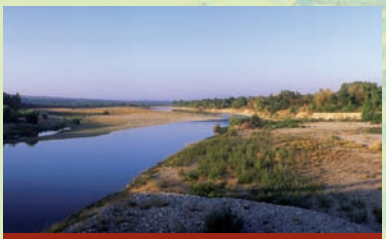


Alpes-Mercantour

Les Alpes de Haute-Provence

1500 km de rivières de 1ère catégorie, 500 km de rivières en 2ème catégorie, des grands lacs de retenue d'une superficie totale de 6214 ha, 32 lacs de montagne (1ère catégorie) situés à plus de 1800 m d'altitude, 8 étangs de pêche.

Ouverture de la pêche en 1ère catégorie le 2ème samedi de mars, fermeture le 3ème dimanche de septembre (susceptible d'être modifié, se référer au guide de la réglementation de la pêche de l'année en cours).



Secteur Durance, Jabron, Largue



Secteur Bléone, Asse



teur Blanche, Ubaye

Secteur Var, Verdon

Sommaire

Editorial page 2
Commandements du pêcheur page 3

Les rivières et les lacs des Alpes de Haute-Provence :

La Durance page 5
Le Jabron page 6
Le lac de Brunet page 7

La Bléone page 9
Le Bès page 10
L'Estoublaïsse page 11

Le Coulomb page 13
Le Verdon page 14
Les lacs du Verdon page 15

La Blanche page 17
L'Ubaye page 18

Les lacs de montagne page 20

La liste des AAPPMA page 24
Les différentes pratiques de pêche page 25
Les adresses utiles page 27
Le club halieutique page 30
Les espèces de poissons page 32

Ce document a été par réalisé par la Fédération des AAPPMA des Alpes de Haute-Provence avec le concours financier du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.
Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont collaboré à son élaboration. Ce document n'est pas contractuel, en conséquence les renseignements indiqués ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la Fédération des AAPPMA des Alpes de Haute-Provence.
Crédits photos : Fédération des AAPPMA/C. Peuget / C. Calvignac, ADT04/P. Leroux / M. Molle / Nuts, ADRI.
Création et réalisation : Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute-Provence.
Impression : Imprimerie VIAL - Château-Arnoux (04)





ÉDITORIAL



Les Alpes de Haute Provence, l'invitation au rêve…

Des rivières généreuses, des torrents aux caractères impétueux invitent le pêcheur à la découverte de territoires de pêche exceptionnels, dans un environnement préservé et riche d'un patrimoine rural et culturel remarquable.

Perle des Alpes de Haute-Provence, le Verdon aux reflets émeraude recèle dans son cours de magnifiques salmonidés. Avec le record de France de la plus grosse truite fario en rivières 11,850 kg pour une taille de 95 cm, le Verdon a gagné son statut de rivière d'exception.

Les lacs et retenues, grands espaces de liberté permettent la pratique d'une pêche de loisir diversifiée. La pêche à la traîne connaît un fort engouement. Elle combine plaisir de la navigation et nouvelles sensations de pêche.

Les lacs de montagne situés à plus de 1 800 m d'altitude, récompensent le pêcheur/randonneur qui découvrira aux détours de chemins panoramiques, des lieux enchanteurs au potentiel halieutique d'exception.

Claude Roustan
Président de la Fédération

La pêche dans les Alpes de Haute-Provence, faites d'un rêve une réalité…



Les commandements du pêcheur

N'oubliez jamais que vous n'êtes pas en territoire conquis et que si vous souhaitez bénéficier d'une manière durable de la faveur qui vous est accordée, en bonne intelligence, il convient d'observer les quelques principes de savoir-vivre qui suivent :

- soyez toujours courtois et aimables vis-à-vis des riverains. Ils ne vous doivent absolument rien ; en revanche, vous leur devez le plaisir que vous procure la pratique de la pêche,
- fermez les barrières des champs après votre passage et respectez les clôtures, les récoltes, les arbres, les aménagements,
- suivez les sentiers au bord de la rivière,
- garez vos véhicules de sorte qu'ils ne gênent pas le passage, en particulier pour les engins agricoles,
- ne jetez jamais d'objets qui pourraient blesser les personnes ou les animaux et laissez propres les lieux où vous et votre famille avez pêché et pique-niqué,
- ne jouez pas aux apprentis sorciers : pour des raisons pathologiques et génétiques, ne transférez pas le résultat de votre pêche d'un cours d'eau à l'autre (poissons et écrevisses),
- en fin de partie, ne rejetez pas à l'eau vos appâts, vos vifs ni le reste de votre amorce,
- respectez les règles et conditions en vigueur de la pêche ; dans le doute renseignez-vous.
- soyez vigilant en cas d'orage et de forte pluie

La pêche en toute sécurité

Soyez vigilants

Pêcheurs

N'effectuez pas de lancer sous les lignes électriques, aucune canne n'est isolante. Restez à distance du réseau électrique.



Promeneurs, baigneurs

Electricité de France procède régulièrement à des lâchers d'eau pouvant à tout instant entraîner une montée rapide des eaux, recouvrant en quelques minutes les îles et bancs de gravier.
Lorsque le long des rivières vous voyez des panneaux jaunes **Respectez-les !**

Débit Verdon : Tél. : 04 92 83 69 07



Durance - Jabron - Largue



La Durance

2ème catégorie

- Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004



La Durance prend sa source sur le mont Chenaillet (2 634 m), dans les Hautes-Alpes, près de la frontière italienne et se jette dans le Rhône à quelques kilomètres au sud d'Avignon, dans le Vaucluse.
La Durance est une rivière à régime torrentiel. Fond de cailloux roulés et sable.
Quelques ***truites, barbeaux, chevaines, chabots, anguilles.***
Débit souvent négligeable en juillet et août.



Quand elle est rivière, la Durance profonde en moyenne d'un mètre contient une majorité de poissons blancs.
De nombreux cours d'eau de 1ère catégorie peuplés de truites rejoignent la Durance. La pêche au toc, au lancer léger ou à la mouche artificielle sont les techniques les plus employées.



Idéee rando autour de La Durance

Balade du Prieuré de Ganagobie
Ce circuit vous invite à découvrir l'un des plus beaux édifices romans de Haute-Provence où des moines travaillent, prient et vivent en communauté.

Départ : parking au bord du plateau
Durée : 2h (AR) - **Dénivelé** : 150 m - **Balisage** : jaune
Carte IGN : 3341 OT
Topo-guide FFRP : descriptif de la balade dans le topo-guide à pied en famille - Réf. F013

Informations pratiques

Hébergements (contacts) :
• Agence de Développement Touristique
Tél. : 04 92 31 57 29 - www.alpes-haute-provence.com

• Gîtes de France
Tél. : 04 92 31 30 40
http://www.gites-de-france-04.fr

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Sisteron, Château-Arnoux, Les Mées, Oraison, Manosque, Forcalquier



Le Jabron



1ère catégorie

- Accès : carte Michelin Alpes de Haute Provence n° 4004

Affluent rive droite de la Durance en aval de Sisteron, petite rivière agréable.
Fonds de rochers au-dessus de Saint-Vincent-sur-Jabron, cailloux roulés en aval : peuplement moyen de ***truites*** *sauf dans la partie basse où* ***chevaines, barbeaux et ablettes*** *remontent de la Durance.*




Vallée du Jabron

Idéee rando autour du Jabron

Balade du Vieux Noyers
Itinéraire en boucle, à faire avec des enfants, déconseillé en plein été.

Départ : parking à gauche avant les premières ruines du Vieux Noyers.
Durée : 1h15 (AR) - **Dénivelé** : 100 m - **Balisage** : jaune
Carte IGN : 3339 OT
Carte ADRI : information sur la balade dans la carte de randonnée du Jabron

Informations pratiques

Hébergements :
- Hôtels : Noyers/Jabron, St-Vincent/Jabron, Les Omergues
- Gîtes d'étape : Bevons, Montfroc, St-Vincent/Jabron, Valbelle
- Camping : Valbelle

A voir dans les environs :
- le vieux Noyers
- l'oratoire

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Sisteron

Le lac de Brunet

2ème catégorie

- Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004, pli D6

Situé dans la vallée de l'Asse, au lieu-dit le Couvent, le lac de Brunet porte le nom du village.
Il est alimenté par la nappe et a une superficie de 2,5 ha.
*On y pêche en majorité des poissons blancs, des **brochets**, des **carpes** et quelques **truites** d'ouverture.*



Le lac de Brunet





Le plateau de Valensole

Idéee rando autour de Brunet

Balade de Notre-Dame

Le circuit de Notre- Dame est une très agréable randonnée alternant, entre la vallée de l'Asse et le plateau de Valensole, passages ombragés et vues dégagées.
En cheminant sur ces sentiers, vous découvrirez également le poudingue, formation de pierres et de galets liés entre eux par un ciment argilo-calcaire, caractéristique géologique du plateau de Valensole.`

Départ : depuis le parking du cimetière de Brunet.
Durée : 2h45 (AR) - **Dénivelé** : 300 m - **Balisage** : JAUNE
Carte IGN : 3342 ET
Fiches : descriptif de la balade dans les fiches de randonnées du Parc naturel régional du Verdon.

Informations pratiques

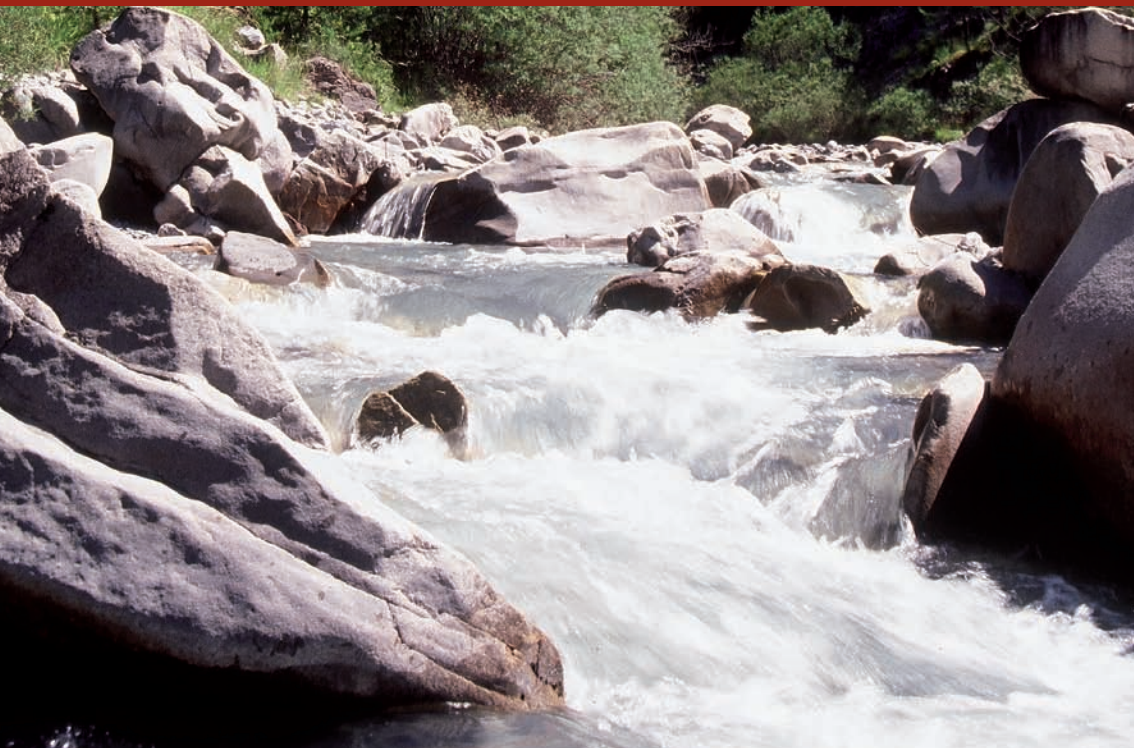
Hébergements :
- Hôtels, campings : Valensole, Riez
- Gîte d'étape : Riez

A voir dans les environs :
- plateau de Valensole
- village de Riez

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Valensole, Riez



Bléone - Asse



La Bléone

1ère et 2ème catégorie

Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004

La BLEONE naît au pied des TROIS EVECHES à 2 700 mètres d'altitude, elle reçoit les eaux des ravins qui descendent de L'ESTROP.
Après quelques centaines de mètres de parcours, elle effectue une belle chute à la cascade de LA PICHE.
Largeur 5 m, profondeur 0,30, courant assez rapide, fond de galets et sables. Peuplement moyen de ***truites****. Nombreux affluents.*



Refuge de l'Estrop aux sources de la Bléone

La Bléone est divisée en deux catégories.
La 1ère catégorie prend sa source au nord de la Javie, peuplée essentiellement de truites farios.
La mouche artificielle et le lancer à la cuillère ou au vairon manié sont le plus souvent utilisés.
À la confluence avec le Bès, elle devient 2e catégorie.
Les pêcheurs à la mouche ou à la cuillère attraperont essentiellement du poisson blanc, mais parfois quelques truites arc-en-ciel ou farios.



À quelques kilomètres au Sud de Digne, le lac de Gaubert (2e catégorie) offre un bon parcours de pêche au coup. Chaque été, du mois de juillet au mois d'août, une école de pêche estivale gratuite accueille tous les après-midi, les enfants de moins de 16 ans.



Le lac de Gaubert

Idéee rando autour de la Bléone

Balade du refuge de l'Estrop

Balade de caractère qui conduit du petit lac des Eaux Chaudes, jusqu'à la haute prairie, non loin du refuge, où dès le printemps s'ébrouent les marmottes.

Départ : lac des Eaux Chaudes
Durée : 5h30 (AR) - **Dénivelé** : 670 m - **Balisage** : jaune /rouge
Carte IGN : 3240 OT
Topo-guide FFRP : descriptif de la balade dans le topo-guide Les Alpes de Haute-Provence à pied - Réf. D004

Informations pratiques

Hébergements :
- Refuge : Estrop (gardé de mai à septembre)
- Camping : Prads-Hte-Bléone

A voir dans les environs :
- cascade de la Piche,
- marmottes, chamois, mouflons

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Allos, Digne-les-Bains

Le Bès



Le Bès, en aval des clues de Barles

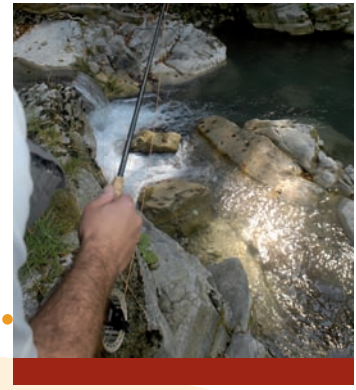
1ère catégorie

- Accès : carte Michelin Alpes de Haute Provence n° 4004, plis EF4

Affluent rive droite de la Bléone, le Bès prend sa source dans le massif de l'Estrop.
Il est alimenté par de nombreux affluents qui grossissent ses eaux à la fonte des neiges.
Courant rapide, fond de rochers et galets, peuplement moyen de ***truites****. Nombreux affluents d'intérêt piscicole moyen.*

Situé en 1ère catégorie, il rejoint la Bléone au nord de Digne, les truites farios y sont méfiantes.
Les Clues de Barles offrent un parcours magnifique.





Idéee rando autour du Bès

Balade du Serre D'esclangon
Une randonnée facile pour découvrir de grands sites géologiques : la lame de Facibelle, la Clue du Pérouré et le fameux "Vélodrome".

Départ : à gauche après le hameau d'Esclangon, à 375 m en aval de la clue de Pérouré.
Durée : 2h (AR) - **Dénivelé** : 350 m - **Balisage** : jaune
Carte IGN : 3440 ET
Topo-guide ADRI : descriptif de la balade dans le guide de découverte du Pays Dignois

Informations pratiques

Hébergements :
• Gîte d'étape : Verdaches

A voir dans les environs :
- vieil Esclangon
- clues de Barles
- sites gélogiques (route de Barles)

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Digne-les-Bains, Seyne-les-Alpes

L'Estoublaïsse

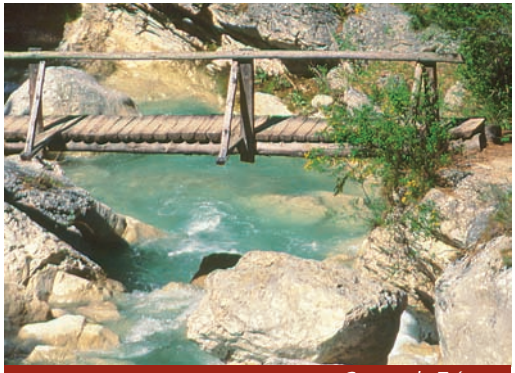
1ère catégorie

Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004, pli E6

Courant très rapide, fond de rochers et galets roulés. Gorges presque inaccessibles au sud de Trévans. En amont de ces gorges, cours d'eau facilement pêchable, bon peuplement de ***truites****.*
En aval du Pont de Trévans, largeur moyenne 4 m, profondeur 0,10 m, courant assez rapide, fond de grosses pierres, cailloux roulés et sable : ***truites communes, barbeaux, chevaines, ablettes.***



L'Estoublaïsse, dans les gorges de Trévans



Gorges de Trévans



L'Estoublaïsse

Idéee rando autour de l'Estoublaïsse

Balade des gorges de Trévans
Randonnée au cœur des spectaculaires gorges de Trévans.

Départ : à 5 km à l'est d'Estoublon
Durée : 2h50 (A/R) - **Dénivelé** : 270 m - **Balisage** : rouge, vert, jaune
Carte IGN : 3441 OT
Topo-guide FFRP : descriptif de la balade dans le topo-guide Les Alpes de Haute-Provence à pied - Réf. D004

Informations pratiques

Hébergements :
• Gîte d'étape, campings : Saint-Jurs

A voir dans les environs :
- le village de Saint-Jurs
- les gorges de Trévans
- le plateau de Valensole

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Estoublon, Riez



Var - Verdon



Le Coulomp

1ère catégorie

Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004, pli H5/6

Affluent principal du Var dans les Alpes de Haute-Provence, ce torrent de montagne aux capacités nutritionnelles exceptionnelles constitue une des attractions du département. La partie amont du Coulomp bénéficie d'un classement en arrêté de biotope du fait de sa population de ***truites fario génétiquement pures*** *(n'ayant jamais été croisées avec des sujets issus de pisciculture).*
Largeur 3 m, profondeur 0,35 m, courant rapide, fond de rochers, galets et sable : truites abondantes.







IDÉEE RANDO AUTOUR DU COULOMP

BALADE DE L'OR ET L'ARGENT
Une randonnée forestière autour du Coulomp qui vous fera découvrir des vestiges gallo-romains.

DÉPART : de Castellet-les-Sausses, rejoindre le col du Fam
DURÉE : 4h (A/R) - **DÉNIVELÉ** : 575 m - **BALISAGE** : jaune
CARTE IGN : 3541 ET
TOPO-GUIDE FFRP : descriptif de la balade dans le topo-guide Annot-Entrevaux Ref. 634

INFORMATIONS PRATIQUES

HÉBERGEMENTS :
- Gîtes ruraux : Entrevaux
- Hôtels, gîtes d'étape et campings : Annot, Entrevaux

A VOIR DANS LES ENVIRONS :
- Village d'Annot
- Citadelle d'Entrevaux

OFFICES DE TOURISME (coordonnées p 27) :
- Annot, Entrevaux

Le Verdon



1ère catégorie

Accès : carte Michelin Alpes de Haute Provence n° 4004

Le Verdon jaillit aux portes du Parc national du Mercantour, dans le massif des Trois Evêchés (à 2 819 mètres d'altitude) et se jette dans la Durance près de Vinon-sur-Verdon, après avoir parcouru environ 175 kilomètres.
Il a de nombreux affluents (truites Fario) : l'Issole, le Jabron, l'Artuby, la Maïre, le Sasse, le Baou et le Colostre.



Le Verdon

Le Verdon détient le record de France de pêche en rivière, avec une **truite fario** de 11kg850 pour une taille de 95 cm, prise dans les célèbres gorges.

La technique reine est la pêche au poisson mort manié.
Les leurres types « rapala », cuillère « twist » donnent souvent de bons résultats.


Le Verdon à Castellane

Idéee rando autour du Verdon

Balade de la Lance (Haut-Verdon)

Nichée dans un cirque de roches sombres, la cascade de la Lance vous apportera même en plein été, une réelle sensation de faîcheur.

Départ : à l'entrée du village, prendre à droite face à la pompe à essence, direction cascade de la Lance.
Durée : 40 mn (AR) - **Dénivelé** : 100 m - **Balisage** : jaune
Carte IGN : 3540 OT
Topo-guide FFRP : descriptif de la balade dans le topo-guide à pied en famille - Réf. F013

Informations pratiques

Hébergements (contacts) :
• Agence de Développement Touristique
Tél. : 04 92 31 57 29 - www.alpes-haute-provence.com

• Parc naturel régional du Verdon
Tél. : 04 92 74 68 00 - www.parcduverdon.fr

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Allos, Colmars-les-alpes, Saint-Andre-les-Alpes, Castellane, La Palud/Verdon, Sainte-Croix-du-Verdon, Quinson, Esparron-de-Verdon, Gréoux-les-Bains, Moustiers-Sainte-Marie

Les lacs du Verdon

2ème catégorie

Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004

Le Verdon, sur ses 175 km de beauté sauvage en continu, est tout au long de son cours parsemé de nombreux villages. Chacun possède ses particularités. Moustiers-Sainte-Marie cité de la faïence, son étoile suspendue entre deux rochers, la vieille ville, le chemin des Oratoires… Colmars-les-Alpes qui a conservé son architecture militaire, Castellane et ses églises St-Victor et St-Pons, ses tours de l'horloge et pentagonale, Quinson avec sa grotte de la Beaume Bonne et son village médiéval, Riez et ses vestiges antiques, Gréoux-les-Bains, station thermale et son Château des Templiers, également à voir le plateau de Valensole.

Cinq lacs de retenue :
Castillon, Chaudanne, Sainte-Croix, Quinson Esparron, Gréoux-les-Bains

Carpes, brochets, ombles, truites fario et truites arc-en-ciel, perches, ablettes, goujons, sandres, barbeaux et chevesnes.


Le lac de Sainte-Croix-du-Verdon


Le lac d'Esparron



Les lacs du Verdon


Le lac de Castillon

Informations pratiques

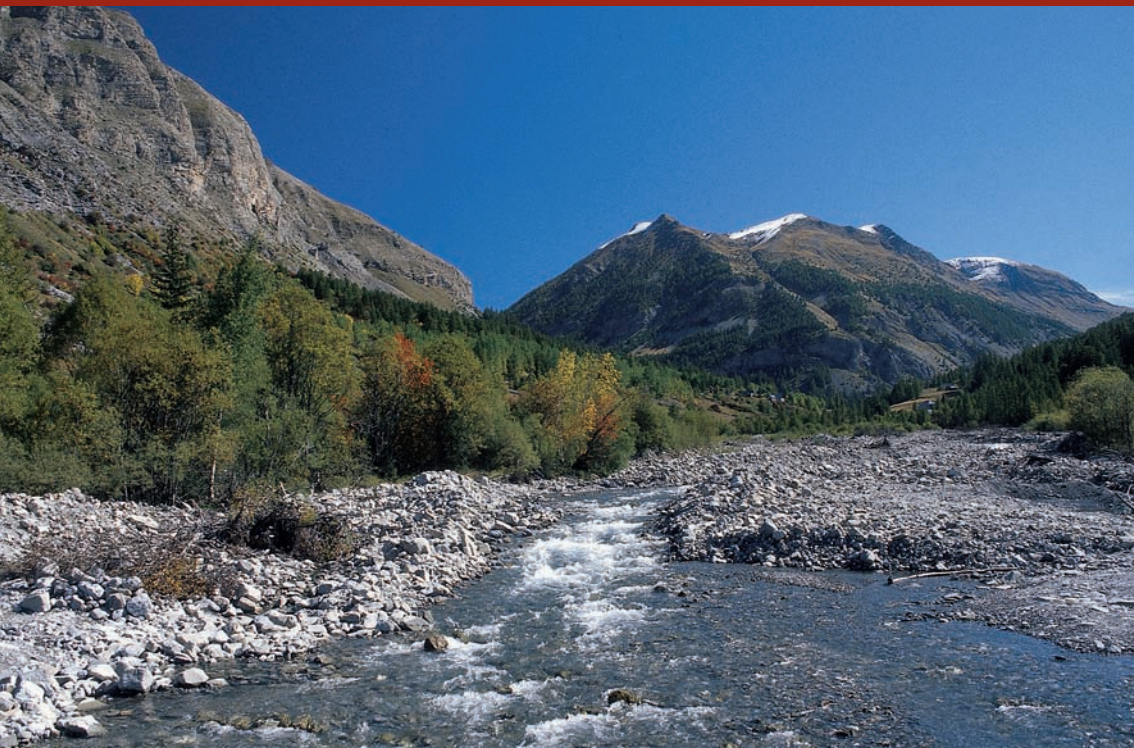
Hébergements :
• Gîtes ruraux & chambres d'hôtes : St-André-les-Alpes, Ste-Croix-du-Verdon
• Hôtels, campings : Castellane, Esparron-de-Verdon, Moustiers-Ste-Marie, Quinson, Ste-Croix-du-Verdon, St-André-les-Alpes
• Gîtes d'étape : Castellane, Esparron-de-Verdon, Quinson, St-André-les-Alpes

A voir dans les environs :
- les gorges du Verdon (route des crêtes et sentier Martel)
- musée de la préhistoire à Quinson

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Castellane, Esparron-de-Verdon, Gréoux-les-Bains, Quinson, Moustiers-Ste-Marie, Ste-Croix-du-Verdon, St-André-les-Alpes,



Blanche - Ubaye



La Blanche

1ère catégorie



- Accès : carte Michelin Alpes de Haute-Provence n° 4004, pli H5/6

Elle prend sa source à la Grande Montagne, au-dessus de la Cabane des Mulets, sur la commune de Seyne-les-Alpes.
Elle s'étend sur une trentaine de kms.
Courant moyen, rapide en aval de Selonnet et impêchable dans la traversée des gorges.
Peuplée uniquement de ***salmonidés****, La Blanche est pêchable du pied de la Grande Montagne jusqu'au barrage de La Garde, à proximité du départ des gorges.*



La Blanche



Idéee rando autour de la Blanche

Balade du Château
Promende qui vous permettra de découvrir les hameaux de vallée.

Départ : place du village de Selonnet
Durée : 4h (AR) - **Dénivelé** : 575 m - **Balisage** : jaune
Carte IGN : 3541 ET
Carte ADRI : information sur la balade dans la carte Vallée de la Blanche et du Bès.

Informations pratiques

Hébergements :
- Gîtes ruraux : Selonnet, Seyne-les-Alpes
- Hôtels, campings : Montclar, Selonnet, Seyne-les-Alpes
- Gîtes d'étape : Seyne-les-Alpes

A voir dans les environs :
- Citadelle de Seyne-les-Alpes

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Montclar, Seyne-les-Alpes

Le Bachelard

L'Ubaye



L'Ubaye sous le pont du Châtelet

1ère catégorie

Accès : carte Michelin Alpes de Haute Provence n° 4004

Elle prend sa source à la frontière italienne, au col du Longet, dans le massif du Mont-Viso. Elle coule d'est en ouest avant de se jeter dans le lac de Serre-Ponçon. Cette rivière a pour principaux affluents le Bachelard et l'Ubayette qui prend sa source au lac du Lauzanier.
Largeur moyenne 10 m, profondeur 0,80 m, courant rapide, fond rocheux, galets et sable, débit constant, ***truites*** *autochtones. L'Ubaye et ses affluents ont tous le même caractère de torrent de montagne : eaux pures fraîches et rapides, débit régulier. Innombrables abris et trous que la truite affectionne.*



Sur les 220 km de rivière de la vallée de l'Ubaye, les amateurs de truites trouveront leur bonheur ; que ce soit au toc, au leurre artificiel ou à la mouche. Les pêcheurs de poissons blancs et carnassiers prendront plaisir à pêcher sur le lac de Serre-Ponçon. De nombreux affluents se jettent dans l'Ubaye : la Baragne, l'Ubayette, le Parpaillon, l'Abries, le Bachelard et le Grand Riou de la Blanche présentent aussi de beaux atouts pour le pêcheur.

Idéee rando autour de l'Ubaye

Balade de Plan de Parouart

Le lac de Parouart, créé par un énorme éboulement venu barrer la vallée, s'est comblé il y a 50 ans environ. Il reste aujourd'hui une étrange plaine humide où coule, sans bruit, une Ubaye tranquille.

Départ : église de Maurin
Durée : 2h45 - **Dénivelé** : 250 m - **Balisage** : jaune
Carte IGN : 3637 OT
Topo-guide : descriptif de la balade dans le topo-guide l'Ubaye à pied - Réf. P043

Informations pratiques

Hébergements :
- Hôtels, camping : St-Paul-sur-Ubaye
- Gîte d'étape : Fouillouse, Maljasset, St-Paul-sur-Ubaye

A voir dans les environs :
- schistes, langues morainiques de glaciers rocheux sur les versants en rive droite de l'Ubaye

Offices de tourisme (coordonnées p 27) :
- Barcelonnette, Jausiers et chalet accueil de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye

ENTREPRISE COZZI

TRAVAUX PUBLICS

Les Scaffarels - BP 60 - 04240 ANNOT

☎ 04 92 83 22 02

Fax 04 92 83 32 39

Aux Portes du Verdon,

HOTEL - RESTAURANT

VILLA BORGHESE ***

Piscine - Tennis - Remise en Forme

Un cadre idéal pour vos séjours,
détente ou séminaires

04800 GREOUX LES BAINS

Tél. : 04 92 78 00 91

Fax : 04 92 78 09 55

villa.borghese@orange.fr

www.villa-borghese.com



GENERALI assurances

Jean-Philippe COULOMB

Agent Général

Epargne : 4,50 % net Fonds en Euro avec 30% en unité de compte
Retraite : minimum versé lors de la retraite connu lors de la souscription

3, allée des Fontainiers
Immeuble les Airelles
04000 DIGNE-LES-BAINS

Tél. 04 92 31 59 58
Fax : 04 92 31 30 45

jpcoulomb@agence.generali.fr

Les lacs de montagne situés à plus

▶ *1ère catégorie*

Pour les lacs de montagne (plus de 1800 m d'altitude) il existe une réglementation spécifique prise par arrêté préfectoral. Renseignez-vous.

Les périodes d'ouverture de la pêche :
Du 3ème samedi de juin au 3ème dimanche de septembre.
(susceptible d'être modifié, se référer au guide de la réglementation de la pêche de l'année en cours).

Les tailles minimales de capture :
- Truite, Saumon de fontaine 0,20 m
- Omble Chevalier 0,23 m
- Christivomer (Omble du Canada) 0,20 m

Les modes de pêche :
La pêche au vif et au poisson mort est interdite.

Les poissons susceptibles d'être pechés :

TRF : Truite Fario
OBL : Omble Chevalier
VAI : Vairon
CRI : Cristivomer
CHE : Chevaine
SDF : Saumon de Fontaine

Lac d'Allos





Lac des hommes



DE 1800 m D'ALTITUDE



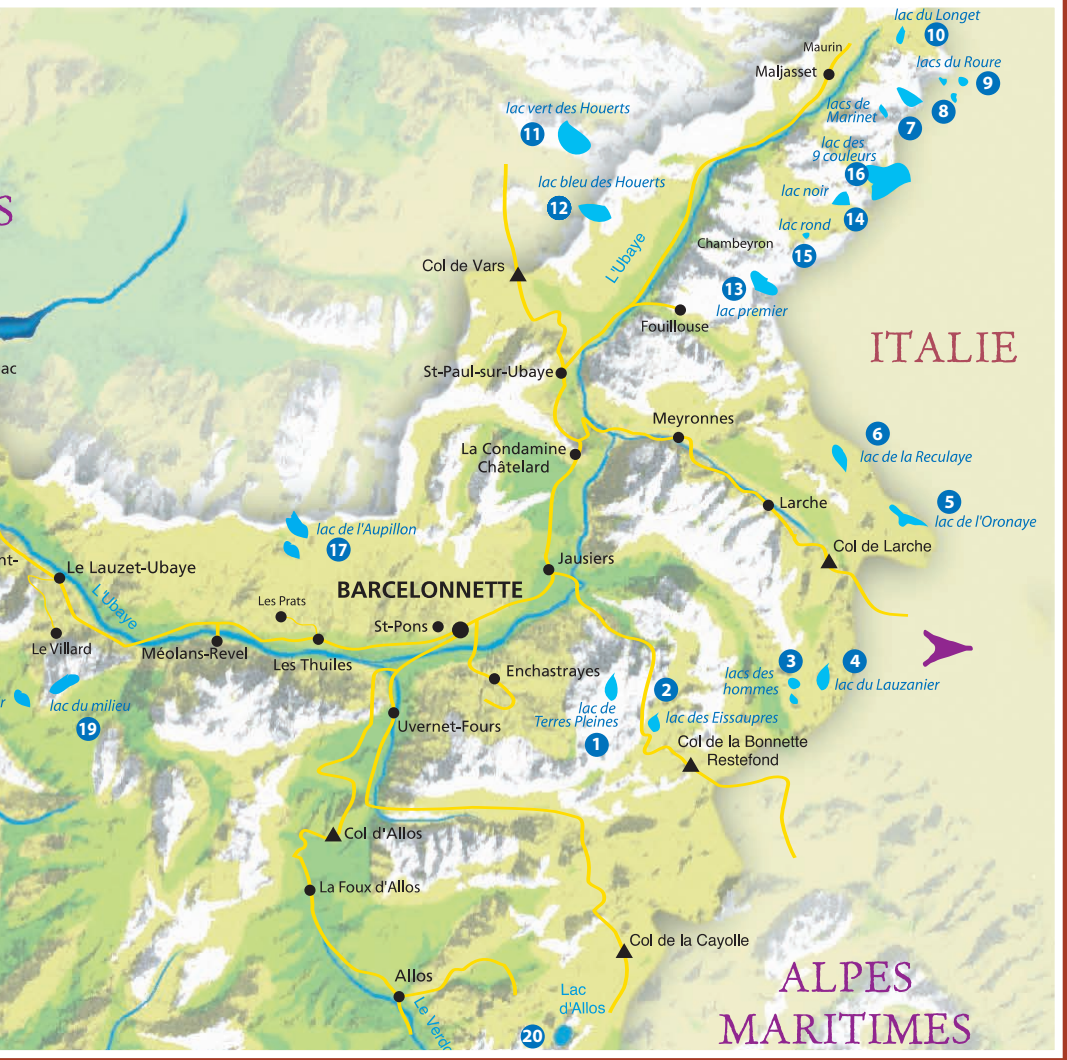
Lac du Lauzanier



Lac de l'Oronaye



Lac des 9 couleurs



Vallon de Restefond

1 **Lac de Terres Pleines (2410 m)**
Départ : route du col de la Bonette, (délaissé routier) une centaine de mètres avant le restaurant "halte 2000".
Balisage : jaune - **Durée** : 4h30 (AR) - **Cartes** : IGN n°3540 OT
Espèces : OBL - TRF - SDF - VAI

2 **Lac des Eissaupres (2320 m)**
Départ : Au bord de la route du col de la Bonette
Balisage : aucun - **Durée** : 0h - **Cartes** : IGN n°3540 OT - **Espèces** : TRF

Vallon de l'Ubayette

3 **Lacs des Hommes (2610 m)**
Départ : un kilomètre avant le col de Larche.
Balisage : jaune en partie - **Durée :** 4h20 (AR) - **Cartes** : IGN n°3639 OT - **Espèces** : OBL - TRF

4 **Lac du Lauzanier (2280 m)**
Départ : un kilomètre avant le col de Larche.
Balisage : jaune - **Durée :** 3h20 (AR) - **Cartes** : IGN n°3639 OT - **Espèces** : OBL - TRF - VAI

5 **Lac de l'Oronaye (2410 m)**
Départ : un kilomètre avant le col de Larche.
Balisage : jaune et rouge puis rouge - **Durée :** 3h15 (AR) - **Cartes** : IGN n°3538 ET
Espèces : OBL - TRF - VAI

6 **Lac de la Reculaye (2500 m)**
Départ : du village de Larche, vallon de Rouchouse.
Balisage : blanc et rouge puis jaune - **Durée :** 5h (AR) - **Cartes** : IGN n°3538 ET
Espèces : OBL - TRF - VAI - SDF

Vallon de Haute-Ubaye

7 **Lac du Marinet inférieur (2540 m)**
Départ : église de Maurin en amont du hameau de Maljasset.
Balisage : jaune et rouge - **Durée :** 5h (AR) - **Cartes** : IGN n°3538 ET
Espèces : OBL - TRF - VAI

8 **Lacs du Marinet supérieur (2680 m)**
Départ : église de Maurin en amont du hameau de Maljasset.
Balisage : jaune et rouge - **Durée :** 6h (AR) - **Cartes** : IGN n°3538 ET
Espèces : TRF - VAI

9 **Lacs du Roure (2620 m)**
Départ : église de Maurin en amont du hameau de Maljasset.
Balisage : jaune et rouge - **Durée :** 5h (AR) - **Cartes** : IGN n°3538 ET
Espèces : TRF - OBL



10 **Lacs du Longet (2670 m)**
Départ : église de Maurin en amont du hameau de Maljasset.
Balisage : jaune - **Durée :** 7h (AR) - **Cartes** : IGN n°3637 OT - **Espèces** : TRF

11 **Lac vert des Houerts (2670 m)**
Départ : route de Maurin, vallon des Houerts.
Balisage : blanc et rouge - **Durée :** 7h (AR) - **Cartes** : IGN n°3537 ET - **Espèces** : TRF - CRI

12 **Lac bleu des Houerts (2640 m)**
Départ : route de Maurin, vallon des Houerts.
Balisage : blanc et rouge - **Durée :** 7h (AR) - **Cartes** : IGN n°3537 ET - **Espèces** : TRF - CRI

Vallon de Fouillouse Chambeyron

13 **Lac Premier (2590 m)**
Départ : hameau de Fouillouse.
Balisage : blanc et rouge, rouge - **Durée :** 4h (AR) - **Cartes** : IGN n°3538 ET - **Espèces** : TRF

14 **Lac Noir (2815 m)**
Départ : hameau de Fouillouse.
Balisage : blanc et rouge, rouge, jaune et rouge - **Durée :** 5h (AR) -
Cartes : IGN n°3538 ET **Espèces** : TRF

15 **Lac Rond (2720 m)**
Départ : hameau de Fouillouse.
Balisage : blanc et rouge, rouge, jaune et rouge - **Durée :** 6h (AR) -
Cartes : IGN n°3538 ET **Espèces** : TRF

16 **Lac des 9 couleurs (2840 m)**
Départ : hameau de Fouillouse.
Balisage : blanc et rouge, rouge, jaune et rouge - **Durée :** 7h (AR) -
Cartes : IGN n°3538 ET **Espèces** : TRF - OBL - CRI

Moyenne Vallée

17 **Lac de l'Aupillon supérieur (2630 m)**
Départ : hameau des Prats.
Balisage : jaune - **Durée :** 5h30 (AR) - **Cartes** : IGN n°3438 ET - **Espèces** : TRF

Basse Vallée

18 **Lac Noir (2120 m)**
Départ vallée de l'Ubaye : à l'entrée du hameau du Villard.
Balisage : jaune - **Durée :** 6h (AR) - **Cartes** : IGN n°3438 ET - **Espèces** : TRF - CHE
Départ vallée de la Blanche : Col Bas (Seyne) (barrière piste forestière)
Balisage : jaune - **Durée :** 5h30 (AR) - **Cartes** : IGN n°3438 ET - **Espèces** : TRF - CHE

19 **Lac du Milieu (2050 m)**
Départ vallée de l'Ubaye : à l'entrée du hameau du Villard.
Balisage : jaune - **Durée :** 5h (AR) - **Cartes** : IGN n°3438 ET - **Espèces** : TRF - CHE - CRI
Départ vallée de la Blanche : Col Bas (Seyne) (barrière piste forestière)
Balisage : jaune - **Durée :** 5h30 (AR) - **Cartes** : IGN n°3438 ET - **Espèces** : TRF - CHE - CRI

Vallée du Haut-Verdon

20 **Lac d'Allos (2229 m)**
Départ : Maison forestière du Laus (11 km d'Allos).
Balisage : blanc-rouge, jaune-rouge, jaune-vert - **Durée :** 2h30 (AR)
Cartes : IGN n°3540 ET - **Espèces** : TRF -OMB - VAI



Les AAPPMA

protecteurs de nos lacs et rivières

Barcelonnette	La Truite de l'Ubaye - Mairie - Tél. : 04 92 80 79 00
Barrême	Les 3 Asses - Mairie - Tél. : 04 92 34 20 04
Castellane	La Gaulle Castellanaise - Mairie - Tél. : 04 92 83 60 07
Colmars-les-Alpes	Du Haut-Verdon - Mairie - Tél. : 04 92 83 43 21
Digne-les-Bains	Étoile des Alpes - Traverse des Eaux Chaudes - Tél. : 04 92 32 25 40
Entrevaux	L'Entrevalaise - Mairie - Tél. : 04 93 05 34 10
Moustiers-ste-Marie	La truite Moustierenne - Mairie - Tél. : 04 92 74 66 19
Oraison	La Gaule oraisonnaise - Mairie - Tél. : 04 92 70 77 77
Saint-André-les-Alpes	La Verdissole - Mairie - Tél. : 04 92 89 02 04
St-Martin-de-Brômes	La Gaule St Martinoise - Mairie - Tél. : 04 92 78 02 02
Seyne-les-Alpes	La Vézaraille - Mairie - Tél. : 04 92 35 00 42
Sisteron	La Gaule Sisteronnaise - Mairie - Tél. : 04 92 61 00 37

Les différentes pratiques de Pêche



La pêche à la mouche



Principe : capture du poisson avec un leurre artificiel censée imiter la larve d'un insecte aquatique ou l'insecte adulte (mouche, ephémères, tricoptères et plécoptères).

Matériel : pour les eaux rapides du départements des Alpes de Haute Provence : 1 canne à mouche de 10 pieds – 1 soie de 4/5.

Espèces de poissons : toutes espèces de poissons présentes dans le département.

La pêche au coup

Elle est surtout destinée à attraper la friture (ablette, gardon, goujon…). Les enfants peuvent être initiés rapidement et facilement, avec très peu de matériel et les conseils d'un animateur. Pour les adultes et adolescents, la pêche au coup peut être plus technique grâce à un matériel issu de technologie de pointe : carbone, titanium…hameçons affûtés chimiquement, fils nylon de très faible diamètre, très résistants et invisible dans l'eau et utilisation d'une amorce type en fonction du poisson recherché (surface, entre deux eaux, fond).

Le département des Alpes de Haute Provence offre la possibilité de pratiquer cette pêche toute l'année.

Les sites :

Digne	Lac de Gaubert (Digne)
	Lac de Vaulouve (Thoard)
	Lac des mées (Les Mées)
Oraison	Lac de Brunet (Brunet)
	Lac des Buissonnades (Oraison)
	Lac de la Forestière (Manosque)
	Retenue de la Laye (Forc alquier)
Sisteron	Lac de Mison (Mison)
	Lac des Prés Hauts (Sisteron)
	Lac des Salettes (Château-Arnoux)

et les lacs de retenues

La pêche a la traîne

C'est une pêche ludique et sportive, qui allie le plaisir de la navigation à la pêche.
Elle se pratique sur les grands lacs de retenue du département.
Une réglementation spécifique à la pêche à la traîne existe (renseignements auprès de la fédération) :
Les carnets doivent être impérativement retournés à la Fédération en fin de saison.
Les pêcheurs ne retournant pas leur carnet se verront refuser la délivrance de celui-ci l'année suivante.

Les sites :

- Lac de Serre-Ponçon
- Lac de Castillon
- Lac de Chaudanne
- Lac de Sainte-Croix
- Lacs de Quinson et Esparron-de-Verdon

La pêche à la carpe

Pêche à la carpe à toute heure, *se référer au guide de la réglementation de la pêche de l'année en cours).*
Seules les esches végétales sont autorisées comme appâts.

Les sites :

• le lac de la forestière, commune de Manosque
• les lacs est et sud des Buissonnades, commune d'Oraison
• la retenue de la Laye, communes de Forcalquier, Limans et Mane
• le lac de retenue de Castillon (pêche à partir de la rive uniquement)
> commune de Castellane : sur la rive située entre le barrage EDF de Castillon jusqu'à l'embouchure du ravin du Cheiron (le long du RD 955)
> commune de Saint-André-les-Alpes : sur la rive droite depuis l'aval de la réserve de pêche située en queue de retenue jusqu'au pont de Saint-Julien (RN 202)
> commune de Saint-Julien-du-Verdon : dans la baie du Touron sur la rive située sous le village de Saint-Julien depuis l'éperon de Saint-Julien (cote 881) jusqu'à l'embouchure du Riou.
• le lac de Serre-Ponçon
> secteur de Saint Peyle- sous Chadenas : du passage à gué à la falaise.
> Secteur de la Stèle des Savines : à l'aplomb de la stèle sur 300 mètres.
> secteur de Savines sous l'usine : de la voilerie aux falaises.
> secteur du Riou Bourdou : les deux rives de la anse de part et d'autre du pont
> secteur des plages du pré d'émeraude : de la limite du département des Alpes de Haute-Provence à la colonie "jeunesse et vacances".
> Secteur Ubaye : du cimetière d'Ubaye au 1er tunnel.

Dans l'intervalle allant d'une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant son lever, aucune carpe capturée par les pêcheurs amateurs aux lignes ne peut-être maintenue en captivité ou transportée.



Pêche à la carpe

Les postes handicapés

Accessibles et adaptés aux personnes handicapés (en cours de labellisation tourisme et handicap)

Digne	lac de Gaubert	3 postes
Oraison	lac est des Buissonnades	2 postes
	lac de la forestière	2 postes
Castellane	lac de Castillon	2 postes
St-André-les-Alpes		
	lac de Castillon	2 postes

Toute personne se livrant à l'exercice de la pêche doit pouvoir présenter sa carte de pêche

Les adresses utiles

Offices de tourisme & syndicats d'initiative

Durance, Jabron, Largue		
Banon	04 92 72 19 40	www.village-banon.fr
Céreste	04 92 79 09 84	www.cereste.fr
Dauphin	04 92 79 52 76	
Forcalquier	04 92 75 10 02	www.forcalquier.com
Lurs	04 92 79 10 20	
Reillanne	04 92 76 45 37	www.reillanne-en-luberon.com.fr
Saint-Etienne-les-Orgues	04 92 73 02 57	lure.ot@wanadoo.fr
Simiane-la-Rotonde	04 92 73 11 34	www.simiane-la-rotonde.fr
Sisteron	04 92 61 12 03	www.sisteron.fr
Bléone, Asse		
Château-Arnoux	04 92 64 02 64	www.valdedurance-tourisme.com
Digne-les-Bains	04 92 36 62 62	www.ot-dignelesbains.fr
Estoublon	04 92 34 46 53	
La-Motte-du-Caire	04 92 68 40 39	www.hautesterresprovence.com
Les Mées	04 92 34 36 38	www.lesmees04.com
Manosque	04 92 72 16 00	www.manosque-tourisme.com
Oraison	04 92 78 60 80	www.oraison.com
Var, Verdon		
Allemagne-en-Provence	04 92 77 40 24	
Allos	04 92 83 02 81	www.valdallos.com
Annot	04 92 83 23 03	www.annot.com
Castellane	04 92 83 61 14	www.castellane.org
Colmars-les-Alpes	04 92 83 41 92	www.colmars-les-alpes.fr
Entrevaux	04 93 05 46 73	www.entrevaux.info
Esparron-de-Verdon	04 92 77 15 97	www.esparrondeverdon.com
Gréoux-les-Bains	04 92 78 01 08	www.greoux-les-bains.com
La-Palud-sur-Verdon	04 92 77 32 02	www.lapaludsurverdon.com
Moustiers-Sainte-Marie	04 92 74 67 84	www.moustiers.fr
Quinson	04 92 74 01 12	www.quinson.fr
Riez	04 92 77 99 09	www.ville-riez.fr
Saint-André-les-Alpes	04 92 89 02 39	www.ot-st-andre-les-alpes.fr
Sainte-Croix-du-Verdon	04 92 77 85 29	www.saintecroixduverdon.com
Valensole	04 92 74 90 02	www.valensole.fr
Blanche, Ubaye		
Barcelonnette	04 92 81 04 71	www.barcelonnette.com
Jausiers	04 92 81 21 45	www.jausiers.com
Larche	04 92 84 33 58	syndicat.initiativelarche@wanadoo.fr
Pays de Serre-Ponçon	04 92 54 41 18	www.ot-serreponcon.com
Pra-Loup	04 92 84 10 04	www.praloup.com
Sainte-Anne-La-Condamine	04 92 84 30 42	www.sainte-anne.com
Saint-Jean Montclar	04 92 30 92 01	www.montclar.com
Sauze-Super Sauze	04 92 81 05 61	www.sauze.com
Chabanon Selonnet	04 92 35 06 50	www.chabanon-selonnet.com
Vallée de la Blanche	04 92 35 11 00	www.valleedelablanche.com
Vallée de l'Ubaye	04 92 81 03 68	www.ubaye.com

Les clubs de pêche

Digne-les-Bains	Comité Départemental et Clubs de pêche à la mouche Robert Enjalbal	04 92 35 43 96
Château-Arnoux	Club Pêche au coup - Christophe Broussalis	04 92 64 17 24
Manosque	Club Pêche Mouche - P. Perrin	04 92 79 95 52
	Provence Carpe Manosque - Jacky Levasseur	04 92 72 28 44

Les guides de pêche

Patrick Sanguin - Tél. 06 62 19 19 46

Christophe Pironnie - Tél. 04 94 19 16 24

Sébastien Cartairade - Tél. 06 89 30 02 75
www.guide-peche.com

La pêche et les enfants

Au lac de Gaubert
pêche gratuite pour les titulaires de la carte de pêche en Juillet/Août
Contact :
AAPPMA La Bléone - Tel. 04 92 64 06 31

Quelques dates a retenir

Mai
Concours de pêche enfants de 6 à 11 ans
AAPPMA La Gaule Castellanaise

Juin
Concours Jeune à Oraison
AAPPMA La Gaule Oraisonnaise

Toute la saison
Concours de la plus grosse prise 1ère et 2ème catégorie
AAPPMA de Barcelonnette

Août
Le Club Provence Carpe Manosque
Enduro de la Carpe en partenariat avec la Gaule Oraisonnaise.

Logis de France

Tradition & terroir
Association Départementale
des Logis de France
de Haute-Provence
60, bd Gassendi - 04000 Digne-les-Bains

Tél. 04 92 30 80 89 - Fax : 04 92 30 80 91



Se documenter

Informations touristiques

Agence de développement touristique
Maison des Alpes de Haute-Provence
Immeuble François Mitterrand - B.P. 170
04005 Digne-les-Bains Cedex
Tél. 04 92 31 57 29 - Fax : 04 92 32 24 94
www.alpes-haute-provence.com
info@alpes-haute-provence.com

Gîtes de France des Alpes de haute-Provence
Rond Point du 11 Novembre
04000 Digne-les-Bains
Tél. 04 92 31 30 40 - Fax : 04 92 32 32 63
http://www.gites-de-france-04.fr
infos@gites-de-france-04.fr

Météo

Météo à 5 jours : 08 92 68 02 04
Météo montagne Ubaye : 08 92 68 02 05

Adhérez au club halieutique interdépartemental

le plus grand club DE PÊCHEURS DU MONDE

Le Club Halieutique a été créé pour favoriser l'exercice de votre activité dans le cadre du tourisme-pêche et aider les fédérations qui vous accueillent dans la mise en valeur de leur domaine piscicole.

L'adhésion au Club Halieutique est matérialisée par une vignette unique à apposer sur la carte de pêche, elle permet de pêcher là où les A.A.P.P.M.A. détiennent le droit de pêche, dans le respect des règles de la police de la pêche.

Par ailleurs, dans le cadre de la réciprocité gratuite avec l'Entente Halieutique du Grand Ouest, les pêcheurs titulaires de la vignette de l'Entente Halieutique du Grand Ouest peuvent pêcher dans les fédérations adhérentes du Club Halieutique sans devoir se munir de la vignette du Club Halieutique et vice versa.

Les titulaires de la carte « vacances » établie par une A.A.P.P.M.A. réciprocitaire d'une fédération adhérant au Club Halieutique Interdépartemental ou à l'Entente Halieutique du Grand Ouest, sont dispensés de la vignette de même que tous les titulaires d'une carte « personne mineure » (moins de 18 ans) ou d'une carte « découverte » (moins de 12 ans). A titre exceptionnel et temporaire, la carte découverte « femme » est acceptée en 2009 sur tout le territoire du Club si le département d'origine applique le tarif préconisé nationalement (30 euros). En toutes circonstances, gardez l'esprit Club, soyez courtois, respectez les récoltes et les biens, n'encombrez pas les chemins avec vos véhicules, refermez les barrières.

Demandez le(s) dépliant(s) du(des) département(s) où vous pratiquez, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires.

Information : sur certains plans d'eau, la vignette du Club Halieutique est exigée par le règlement intérieur de la fédération, pour tous les pratiquants, même pour les pêcheurs locaux. C'est en particulier le cas de tous les plans d'eau qui sont subventionnés par le Club Halieutique.

EN 2009

36 FEDERATIONS ADHERENT AU CLUB HALIEUTIQUE INTERDEPARTEMENTAL :

ALPES DE HAUTE-PROVENCE, ALPES-MARITIMES, ARIEGE, AUDE, AVEYRON, BOUCHES-DU-RHONE, CANTAL, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, CORREZE, CORSE (HAUTE-CORSE ET CORSE DU SUD, CREUSE, DORDOGNE, DROME, GARD, HAUTE-GARONNE, GERS, GIRONDE, HERAULT, ISERE, LANDES, LOIRE, HAUTE-LOIRE, LOT, LOT-ET-GARONNE, PUY-DE-DOME, PYRENEES-ATLANTIQUES, HAUTES-PYRENEES, PYRENEES-ORIENTALES, RHONE, TARN, TARN-ET-GARONNE, VAR, VAUCLUSE, HAUTE-VIENNE ET L'ILE DE LA REUNION.

30 FEDERATIONS ADHERENT A L'ENTENTE HALIEUTIQUE DU GRAND OUEST :

AIN, ALLIER, CALVADOS, CHER, COTES D'ARMOR, COTE D'OR, EURE ET LOIR, ESSONNE, FINISTERE, ILLE ET VILAINE, INDRE, INDRE ET LOIRE, LOIR ET CHER, LOIRE ATLANTIQUE, LOIRET, MAINE ET LOIRE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, NIEVRE, ORNE, HAUTE-SAONE, SAONE ET LOIRE, SARTHE, DEUX SEVRES, VENDEE, VIENNE, PARIS (PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE-SAINT-DENIS ET VAL-DE-MARNE), VAL D'OISE ET YVELINES.

AU TOTAL : 66 FEDERATIONS (70 DEPARTEMENTS) EN RECIPROCITE

CLUB HALIEUTIQUE INTERDEPARTEMENTAL
Résidence "Concorde I" - 23, Rue Henri de Turenne - 66100 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 50 80 12 - Fax : 04 68 50 85 40
http://www.club-halieutique.com - club.halieutique@wanadoo.fr



A QUOI SERT LE CLUB HALIEUTIQUE ?

Le but poursuivi par le Club est :

- De promouvoir et développer la réciprocité entre les Fédérations Départementales des A.A.P.P.M.A., ceci dans l'intérêt de leurs membres afin de faciliter et favoriser le tourisme-pêche.

- D'aider financièrement les Fédérations à effectifs faibles et possédant un réseau hydrographique riche afin de leur permettre d'améliorer la mise en valeur de leur domaine piscicole.

Les ressources du Club sont constituées :

- Par la cotisation d'adhésion de chaque Fédération membre.

- Par la vente de vignettes Club exigibles par tout pêcheur désireux de pratiquer dans le cadre du Club, hors du département lui ayant délivré la carte de pêche.

Les cotisations individuelles sont perçues et centralisées par les Fédérations et versées en fin de trimestre par ces dernières au compte du Club. Il en assure la gestion et la répartition en fonction des critères établis par la convention de constitution et éventuellement révisés par une commission dite de cotation.

Le Club Halieutique participe directement, dans le cadre de la dotation aux fédérations, aux postes suivants : baux de pêche, impression des cartes de pêche et des dépliants fédéraux, participation aux foires, etc.

L'essentiel de la dotation Club se fait sous forme d'une somme globale calculée en fonction de divers critères : touristiques, de déplacements « probables » des pêcheurs vers des fédérations possédant un fort potentiel piscicole, d'offre halieutique et d'intérêt halieutique. Cette somme est ensuite utilisée par la fédération pour valoriser son territoire, tel que des alevinages servant à compenser la pression de pêche (fédérations des Pyrénées par exemple) ou bien pour financer le fonctionnement des outils de gestion (pisciculture) et des emplois chargés de la surveillance (agents de développement chargés de la police de la pêche qui veillent également à ce que les pêcheurs possèdent bien leur carte ou leur vignette, etc.). Il est logique qu'une fédération « d'accueil » reçoive une dotation très supérieure à celle d'une fédération qui « exporte » ses pêcheurs. Le système de dotation du Club a ainsi permis de faire rentrer dans la réciprocité inter départementale des fédérations dites de montagne à haute valeur halieutique.

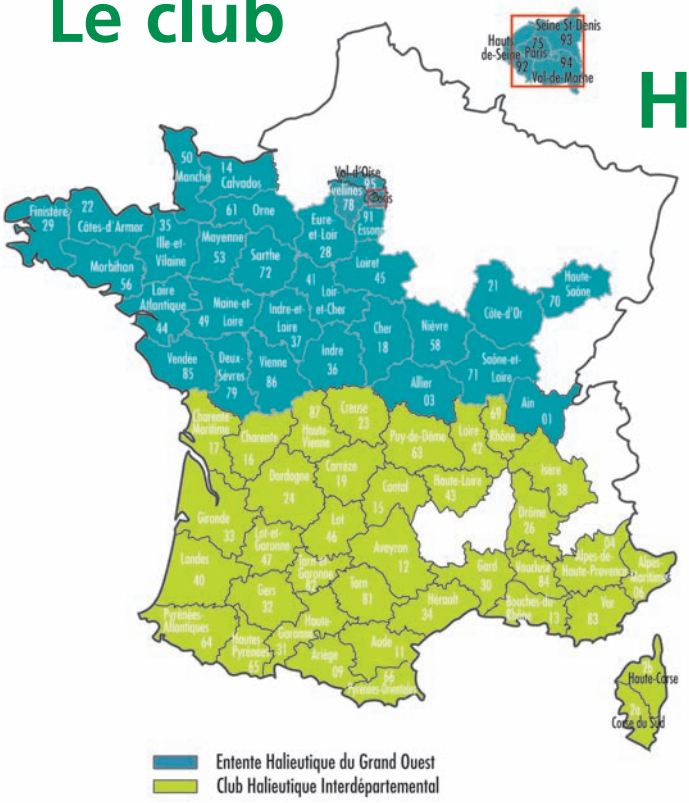
Sans le Club, le pêcheur qui va pêcher en dehors de son département (par exemple ouverture dans les Pyrénées et vacances d'été dans le Massif-Central ou les Alpes) aurait actuellement au moins deux cartes supplémentaires à régler.

Il est important de souligner que l'effet Club a entraîné (car c'était une condition) beaucoup de fédérations dans la réciprocité départementale totale ou quasi-totale (plus de 90 % sur l'ensemble des Fédérations adhérentes au Club) alors qu'avant il fallait plusieurs cartes vierges dans le même département (c'est le cas dans beaucoup de fédérations situées en dehors du Club, notamment dans l'Est ou le Nord de la France).

La quasi-totalité du produit des vignettes halieutiques, soit plus de 90%, est reversée intégralement aux fédérations adhérentes. Moins de 10% est consacré au fonctionnement de la structure Club (réunions, promotion et information, impression et distribution de documents, secrétariat, etc.).



Le club Halieutique





Lac d'Esparron-de-Verdon

CLÉVACANCES "PÊCHE"

100% PASSIONNÉ

Pour que nos amis les pêcheurs puissent enfin pratiquer leur passion dans les meilleures conditions, le label Clévacances propose, avec la complicité du Club Halieutique, des locations et chambres d'hôtes sur mesure.

Situés à proximité de cours d'eau, ces logements font l'objet d'aménagements spécifiques tels que la mise à disposition d'un local de stockage et de séchage du matériel ou la création d'un espace vivier pour la conservation des appâts, etc. En outre, les propriétaires fournissent à leurs hôtes toutes les informations utiles à cette activité (location de barque, guide de pêche, adresses de détaillants d'articles de pêche…).

Pour avoir accès à l'offre d'hébergements « Pêche », demandez le catalogue Clévacances de votre destination ou connectez-vous sur **www.clevacances.com**

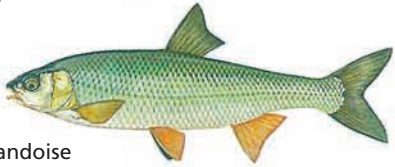
CLÉVACANCES
LOUEZ EN TOUTE QUALITÉ

Tél. 04 92 31 82 08/06 - Fax : 04 92 32 24 94
info@alpes-haute-provence.com
www.alpes-haute-provence.com

ESPECES LES P
DANS NO


Black Bass


Apron


Vandoise


Perche


Chabot


Sandre


Loche de rivière


Brème


Ablette

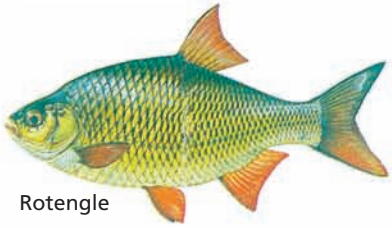

Barbeau Méridional


Barbeau


Goujon


Hotu


Tanche


Rotengle

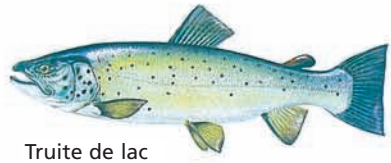
LUS FREQUENTES
OS RIVIERES



Carpe



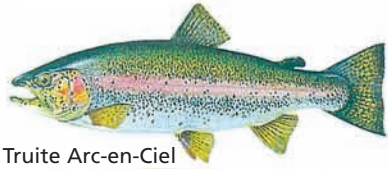
Vairon



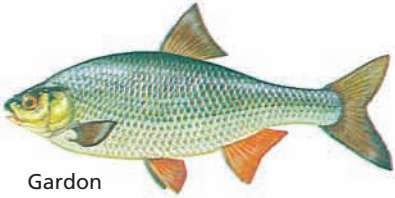
Truite de lac



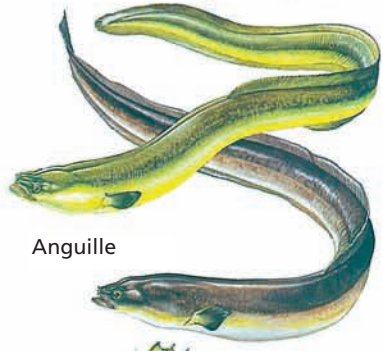
Chevaine



Truite Arc-en-Ciel



Gardon



Anguille



Brochet



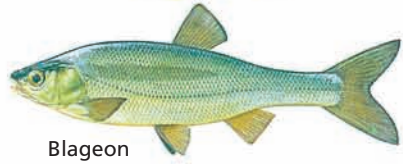
Saumon de Fontaines



Grémille



Omble Chevalier



Blageon



Truite de rivière (Fario)



Omble du Canada (*cristovomer)*



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Immeuble François Mitterrand
BP 170 - 04005 DIGNE-LES-BAINS Cedex
Tél. 04 92 31 57 29 - Fax. 04 92 32 24 94
info@alpes-haute-provence.com
www.alpes-haute-provence.com











FÉDÉRATION DES A.A.P.P.M.A DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

(Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
Étoile des Alpes - Bat. B - Traverse des Eaux Chaudes
04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél. 04 92 32 25 40
fdpeche04@wanadoo.fr